

6 janvier 2021 : vague d'arrestations de militants à Hong Kong

Liberté pour les dirigeants syndicaux de la HKCTU Carol Ng et Winnie Yu

Communiqué de la Commission Enquête Chine

La Commission Enquête Chine a appris l'arrestation ce matin à Hong Kong d'une cinquantaine de militants partisans de la démocratie, notamment des élus de district, et d'au moins deux responsables syndicaux de la confédération syndicale indépendante HKCTU : la présidente de la Confédération, Carol Ng, et la présidente du Syndicat des personnels hospitaliers, Winnie Yu Wai-ming.

Un conseiller de district a ainsi indiqué qu'il avait été arrêté pour « subversion » en vertu de la loi de sécurité nationale promulguée à la hussarde le 30 juin 2020 parce que, au dire de la police, il « a participé à une élection primaire en 2020 pour élire des députés », ce qui aurait perturbé l'action du gouvernement...

La Commission Enquête Chine, qui depuis longtemps informe des attaques contre le mouvement ouvrier et démocratique en Chine, attire l'attention des syndicats et syndicalistes français sur la gravité des arrestations de responsables syndicaux hongkongais. La HKCTU est une confédération syndicale indépendante du pouvoir ; l'arrestation de sa présidente est un coup porté est contre tout le mouvement syndical indépendant.

La HKCTU a défendu les revendications des enseignants comme des dockers, pris toute sa place dans la défense des droits démocratiques, notamment contre le projet de loi d'extradition et les violences policières en 2019-2020, et accueilli en son sein les nouveaux syndicats qui se sont constitués. Tel est le cas du Syndicat des personnels hospitaliers qui, pour défendre la santé de la population face au Covid, a organisé une grève massive de cinq jours en février 2020 pour exiger des moyens et la fermeture des postes frontières .

Au moment où les licenciements se multiplient dans les compagnies aériennes et l'hôtellerie, où le patronat de Cathay ne veut plus reconnaître les syndicats, le pouvoir cherche à porter un coup fatal au syndicalisme indépendant, prolongeant ainsi la répression anti-ouvrière qui sévit sur le continent.

La Commission Enquête Chine invite les syndicats et syndicalistes à prendre position pour la défense de nos frères et sœurs de Hong Kong et à transmettre l'exigence de libération des syndicalistes de la HKCTU auprès de l'ambassade de la République populaire de Chine.

6 janvier 2021, 12 heures